

# Entreposage

L'OHRDP coordonne la distribution de fournitures de réduction des méfaits à 34 programmes centraux de réduction des méfaits/programmes d'échange de seringues (NSP) en Ontario par l'intermédiaire d'un distributeur de fournitures médicales agréé. Les fournitures de réduction des méfaits actuellement fournies comprennent : des tampons d'alcool, des lingettes BZK, des filtres, des chauffoirs, de l'eau stérile, des garrots, de la vitamine C, des sacs en plastique (baggies), des bâtonnets poussoirs, des écrans en laiton, des tiges droites, des pailles, des pipes à bol, des embouts buccaux et du papier d'aluminium (à l'exception des aiguilles/seringues, des contenants à risque biologique et des condoms).

## Entreposage

« **Une place pour chaque chose et chaque chose à sa place.** » Chaque NSP central a accès à un espace d'entreposage différent pour son inventaire. Pour certains programmes, il peut s'agir d'un très petit espace, pour d'autres, d'un entrepôt. Indépendamment du type d'espace, il y a quelques astuces qui peuvent être faites pour aider à rendre les fournitures faciles à trouver, et plus faciles à gérer pour tout le monde.

- 1. Affichez des photos des fournitures.** Faites une affiche avec une photo de la fourniture pour aider tout le monde, en particulier les nouveaux employés. Fixez l'affiche au mur ou dans l'espace d'entreposage pour aider les gens à figurer où placer les stocks nouvellement arrivés de cet article.
- 2. Étiquetez les étagères pour les garder organisées.** Étiquetez les étagères avec les noms des fournitures pour que les gens puissent contribuer à garder les choses bien rangées et organisées.
- 3. Affichez une carte de localisation des stocks dans votre espace d'entreposage.** La création d'un plan indiquant l'emplacement de toutes vos fournitures de réduction des méfaits aide les membres de l'équipe à localiser rapidement les fournitures dont ils ont besoin, mais aussi à savoir où entreposer les nouveaux stocks et à contribuer à l'organisation de l'espace d'entreposage.
- 4. Rangez les boîtes avec les dates d'expiration et les étiquettes d'identification vers l'avant.** Cette technique permet d'identifier facilement les fournitures et de savoir quelles boîtes utiliser en premier. N'oubliez pas d'utiliser la méthode PEPS (premier entré, premier sorti), les nouveaux stocks étant placés à l'arrière et les plus anciens à l'avant pour une utilisation immédiate.

5. **Conservez votre inventaire dans un espace d'entreposage sécurisé.** Les fournitures de réduction des méfaits doivent être accessibles dans votre espace d'entreposage seulement par les personnes que vous autorisez. Veillez à ce qu'il existe un processus permettant au personnel d'enregistrer les fournitures qui quittent l'espace d'entreposage. Cela facilitera la gestion continue de votre inventaire.
6. **L'espace d'entreposage doit être sec,** et les stocks doivent être conservés sur des étagères ou des palettes, loin du sol. Un contrôle approprié de la température est important pour certaines fournitures de réduction des méfaits.
7. Pour des raisons de sécurité, **gardez les articles lourds au niveau de la taille.** Respectez les directives de votre organisation en matière de santé et de sécurité au travail.
8. Pensez à entreposer **les troussees avec une étiquette indiquant les numéros de lot des fournitures.** Si vous entreposez les troussees dans des boîtes, **indiquez** sur celles-ci la date de leur préparation. Il sera ainsi plus facile de localiser les fournitures en cas de rappel de produit ou d'expiration à venir.
9. Les programmes centraux devraient encourager **les organismes communautaires** à utiliser ces conseils de rangement.

## Entreposage par groupes

L'une des façons d'entreposer les fournitures est de les classer par « groupes ». Dans les groupes, tous les produits d'inhalation sont stockés ensemble dans un espace, et les produits d'injection sont stockés ensemble dans un autre espace. Il est ainsi plus facile de trouver et de gérer les stocks.

*N'hésitez pas à communiquer avec l'OHRDP pour toute question concernant le processus de commande.*

### Ontario Harm Reduction Distribution Program

(Programme ontarien de distribution de produits de réduction des méfaits)

115, rue Barrack, bureau 200

Kingston (Ontario) K7K 1G2

Bureau de commande : [orders@ohrdp.ca](mailto:orders@ohrdp.ca) Autres demandes : [info@ohrdp.ca](mailto:info@ohrdp.ca)

1-866-316-2217